

## Une double *réception* du concept de sujet

— Le sujet agissant et le complément de sujet dans une philosophie linguistique —

Akinobu KURODA (Université de Strasbourg)

### L'histoire d'une réception comme lieu de rencontre de concepts d'origine différente

S'il est indiscutable que l'histoire de la pensée philosophique au Japon, depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> à nos jours, se caractérise principalement par le fait qu'il s'est agi de recevoir des concepts spécifiquement formés dans l'histoire de la philosophie occidentale, cette histoire fut nécessairement aussi celle d'un lieu de rencontre de concepts d'origine différente. Il se pourrait que cette rencontre conceptuelle donne naissance à une nouvelle pensée, susceptible de saisir un concept étranger dans sa nouvelle possibilité, ou bien d'en retrouver la valeur primordiale dans une perspective nouvelle, loin du contexte dans lequel il est conçu initialement.

### L'histoire de la *réception* du concept de sujet au Japon depuis la modernisation

À titre d'illustration, nous nous proposons de retracer l'histoire de la réception du concept de sujet dès son introduction, essentiellement orientée par la philosophie allemande du XIX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à son élaboration originale dans une pensée linguistique de la langue japonaise qui s'est formée pendant la deuxième moitié des années 1930, après un tournant marxiste du concept au début des années 1930, correspondant par ailleurs au déclenchement de la Guerre de Quinze ans entre la Chine et le Japon.

### La première traduction du concept de sujet — « 主観 *shukan* »

Le concept de sujet fut introduit au Japon dans le domaine de la philosophie pendant les années 1870 avec d'autres concepts philosophiques d'origine occidentale tels que l'être, l'objet, la raison, l'entendement, l'existence, le phénomène *etc.* Le concept de sujet, étant considéré alors comme le siège de la connaissance sous l'influence évidente de la critique kantienne, a été traduit par un mot composé de deux idéogrammes, « 主観 *shukan* », qui signifient respectivement le chef ou le principal et la vision ou la contemplation.

Véhiculée par ces deux idéogrammes, cette valeur de centre, de fondement épistémologique du sujet, autrement dit la valeur de l'être pensant, indépendant, autonome et libre, va rester exclusivement dominante dans les études philosophiques au Japon jusqu'à la fin des années 1920. Cette domination de la subjectivité transcendante, manifestée dans la première traduction du sujet par *shukan*, impliquait par ailleurs que le sens originaire du sujet, celui d'être soumis ou assujéti à quelque chose, a été entièrement opprimé, est tombé dans un profond oubli, s'agissant de l'usage philosophique du terme au Japon, tandis que dans les langues européennes, le sens étymologique du sujet reste toujours sensible dans certains usages actuels. Le mot *shukan* sert à indiquer ainsi clairement que la souveraineté épistémologique est conférée au sujet, en effaçant complètement toutes les traces susceptibles de faire remonter jusqu'au sens originaire du terme occidental.

### Du sujet de la connaissance au sujet de l'action sous l'influence du marxisme — l'apparition du « 主体 *shutai* »

Ce serait avec l'influence du marxisme, de plus en plus répandue et approfondie chez les intellectuels japonais depuis la deuxième moitié des années 1920, que l'on aurait commencé à se rendre compte de l'inadéquation de la première traduction du concept de sujet, dans des domaines autres que celui de

l'épistémologie, dans lequel la priorité absolue fut accordée, nous l'avons vu, à la conception kantienne du sujet comme le siège de la connaissance. Un premier texte qui propose manifestement une nouvelle traduction du concept de sujet ; c'est la première traduction en japonais des « Thèses » sur Feuerbach de Marx, faite par un philosophe japonais appartenant à l'école de Kyoto, Miki Kiyoshi (1897-1945), publiée en 1930. Dans cette traduction, le concept en question a été traduit par deux idéogrammes, « 主体 *shutai* », le premier étant identique à celui de la première traduction, mais le deuxième « 体 », signifiant le corps, qui remplace l'idéogramme signifiant la vision ou la contemplation, utilisé dans la première traduction. Aussi le sujet se dote-t-il depuis lors du sens du corps agissant et susceptible de se comporter volontairement et effectivement dans le monde réel où les êtres humains agissent. Autrement dit, le sujet est désormais considéré comme élément constitutif, pratique et éventuellement créateur du monde de l'action. En tant que corps agissant ou capable d'agir, le sujet a ainsi acquis la valeur inchoative dans le monde de la réalité historique.

### La théorie du processus langagier

La théorie du processus langagier<sup>1</sup> de Tokieda Motoki (1900-1967), élaborée pendant les années 1930, non seulement nous apportera, de l'intérieur, une meilleure intelligence de la spécificité de la langue japonaise, mais aussi elle implique une portée philosophique considérable qui reste encore à explorer quant à la conception d'une nouvelle théorie du sujet.

Sa conception innovante du « sujet langagier » pourrait se résumer selon les trois thèses suivantes qui sont, chez le linguiste japonais, théoriquement inséparables les unes des autres : 1/ l'abdication (le détronement) du sujet grammatical « 主語 *shugo* » considéré comme élément dominant de la phrase ; 2/ la prépondérance du prédicat sur le « sujet » qui n'en est effectivement qu'un des éléments complémentaires et facultatifs ici dans la langue japonaise ; 3/ la prédominance du sujet langagier « 主体 *shutai* » en tant qu'élément fondamental et inaugurant du processus langagier.

Selon la théorie grammaticale de Tokieda, c'est le prédicat, le verbe prédicatif surtout, qui joue un rôle prépondérant permettant de faire fonctionner le sujet en tant que simple élément constitutif de la phrase. Le sujet en ce sens devrait être nommé plus précisément « complément de sujet », à savoir sujet en tant que complément de la phrase qui représente celui qui participe à l'action comme l'agent, par opposition au patient qui subit l'action. En d'autres termes, le sujet grammatical représente une potentialité parmi d'autres qui sont susceptibles d'apparaître manifestement et d'une manière morphologiquement déterminée dans la phrase. Il peut apparaître lorsqu'il s'agit de la question de savoir *qui*, mais il n'apparaît pas lorsque la réponse à cette question est évidente dans le contexte donné ou que cette question même ne se pose pas<sup>2</sup>.

Quant au sujet langagier, ou sujet parlant, il s'agit de celui qui entame volontairement l'action langagière pour une communication ou compréhension mutuelle avec autrui, qui est également un sujet langagier. C'est entre ces deux sujets à part entière s'engageant dans une activité langagière commune, que s'établit la communication ou compréhension langagière. En d'autres termes, il s'agit du sujet capable de *donner lieu* à la compréhension langagière à transmettre et à partager avec son interlocuteur, qui est également un sujet parlant.

---

<sup>1</sup> Processus langagier : ensemble des activités constitutives de la compréhension et communication par la langue.

<sup>2</sup> À propos du complément de sujet, voir Vincent DESCOMBES, *Le complément de sujet. Enquête sur le fait d'agir de soi-même*, Paris, Gallimard, 2004, pp. 13-14, 82-83, chapitres IX-XII où il se réfère à Lucien TESNIERE, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 2<sup>e</sup> éd., 1988.

Dans cette double conception du sujet : sujet subordonné au prédicat et sujet d'action langagière volontaire, conception fondée sur une théorie linguistique inspirée principalement d'études grammaticales de la langue japonaise au XVIIIe siècle et qui s'est par voie de conséquence émancipée du paradigme de la grammaire des langues européennes, on peut retrouver, de manière tout à fait paradoxale et frappante, le sens originaire du sujet, à savoir celui de son origine latine « *subjectum* » qui est d'ailleurs la traduction du mot grec « ὑποκείμενον », à double titre : celui qui est *assujetti* ou *soumis* à une instance supérieure ou plus fondamentale et celui qui est susceptible de *donner lieu* ou *occasion* aux accidents, aux faits contingents<sup>3</sup>. Le premier sens est attribué au sujet grammatical, ou plutôt au complément de sujet, qui est soumis au prédicat au sens où il est inclus comme potentialité, tandis que le second sens s'est incarné dans le sujet langagier, ou plutôt le sujet parlant, qui est le *support* capable de donner naissance à l'activité langagière.

#### **La formation d'une pensée ouverte à l'« autre »**

La *réception* des sources philosophiques extérieures ne se résumera pas à les conserver telles quelles sur le sol du pays d'*accueil* comme on le fait dans un musée, mais au contraire la *réception* philosophique exige que nous *sortions* « de soi » pour aller chercher les sources autres. Recevoir l'autre, c'est sortir de soi. Le retour à une source autre nous interdit de la sorte de nous identifier sans passer par un intermédiaire extérieur à notre propre « tradition », qui sinon resterait repliée sur elle-même.

Nous inscrire délibérément au cœur de la généalogie d'une pensée philosophique autre ne pourra évidemment pas être l'exclusion de l'« autre », ni son assimilation, absorption ou intégration non plus, mais cela consistera exactement à « nous inscrire » nous-mêmes, en tant que sujet agissant, dans un processus traditionnel de pensée vivante ouverte, en mesurant précisément la distance qui sépare l'« autre » du « présent » où nous sommes.

---

<sup>3</sup> Cf. « *Sujet à* » s'applique à une chose susceptible de donner occasion à une activité (av. 1648, *sujet à discussion*)